



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

BILAN

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	266 047	214 897
RESULTAT DE L'EXERCICE	273	137 150
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	282 820	368 547
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes Financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 209	72
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 493	62 417
Dettes fiscales et sociales	156 422	161 976
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	106 405	363
Compte de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	304 529	224 828
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	587 348	593 375

Asustinh. Sam

James



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Capital Souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	12 191	11 480	711	1 301
Autres immobilisations corporelles	37 633	34 451	3 182	7 130
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 370		15 370	15 370
ACTIF IMMOBILISE	65 194	45 931	19 263	23 801
Stocks et En-Cours				
Matières premières et autres approv.	4 350		4 350	3 250
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises.				
Avances et acomptes versés sur comm.				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	113 282		113 282	37 342
Fournisseurs débiteurs	12 346		12 346	10 176
Personnel				172
Etat, Impôts sur les bénéfices	50 026		50 026	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	85 614		85 614	59 486
Autres créances	60 200		60 200	465
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	235 417		235 417	453 823
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance	6 849		6 849	4 860
ACTIF CIRCULANT	568 086		568 086	569 574
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
TOTAL ACTIF	633 279	45 931	587 348	593 375

ANNEXE

Asosiasi Sams





EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 587 348 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 1 253 917 € dégageant un résultat net comptable de 273 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président

Nous n'avons pas mentionné les notes ou les tableaux qui ne trouvent pas leur application ou ne sont pas significatifs pour notre entreprise.

Aucun changement de méthode n'a été relevé au cours de l'exercice.

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2017-03 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES et INCORPORELLES sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

En ce qui concerne les immobilisations corporelles, il résulte des déclarations de la direction que :

- Il n'y a pas lieu de différencier la durée d'utilisation des immobilisations dans l'entreprise, des durées d'usage qui ont déterminé leur durée d'amortissement initiale.
- La pratique d'amortissement linéaire correspond aux rythmes d'acquisitions des avantages économiques futurs procurés par les immobilisations.
- Il n'est pas possible d'appréhender de façon précise les valeurs résiduelles significatives des immobilisations à la fin de leurs durées d'amortissement.
- Il n'y a pas lieu de procéder à la décomposition de certaines immobilisations.

LES AMORTISSEMENTS POUR DEPRECIATION sont calculés suivant la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans



ANNEXE

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

STOCKS

LA VALEUR BRUTE DES MATIERES, MARCHANDISES ET DES APPROVISIONNEMENTS comprend le dernier prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.



IMMOBILISATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	49 116	708		49 824
Immobilisations financières	15 370			15 370
Total	64 486	708		65 194
Amortissements & provisions :				
Immobilisations corporelles	40 685	5 246		45 931
Total	40 685	5 246		45 931
ACTIF NET				19 263



AMORTISSEMENTS

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 890	590		11 480
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 042	662		2 704
– Matériel de transport	19 080	1 742		20 822
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 673	2 252		10 925
Immobilisations corporelles	40 685	5 246		45 931
ACTIF IMMOBILISE	40 685	5 246		45 931



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	15 370		15 370
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	113 282	113 282	
Autres	208 187	208 187	
Charges constatées d'avance	6 849	6 849	
Total	343 688	328 318	15 370



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 493	40 493		
Dettes fiscales et sociales	96 222	96 222		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	167 814	167 814		
Produits constatés d'avance				
Total	304 529	304 529		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	61 409			



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	6 849		
Total	6 849		



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

CHARGES A PAYER

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	11 950
Etat autres ch. a payer	1 336
Taxe sur salaires	1 108
Total	14 395



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	6 709	
TOTAL	6 709	



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

COMPOSITION CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 500	10



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

EFFECTIF

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Employés	1	
Ouvriers	2	
Total	4	



VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	11 337	10 669	668
+ Résultat exceptionnel	-6 709	-6 314	-396
Résultat comptable	4 628	4 355	273



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au 01/01/2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	15 000			15 000
Réserve légale	1 500			1 500
Report à Nouveau	214 897	266 047	214 897	266 047
Résultat de l'exercice	137 150	273	137 150	273
Total Capitaux Propres	368 547	266 320	352 047	282 820



EFFIGEST
stratégie et expertise comptable

A.V.G.
Etats Financiers au 31 décembre 2024

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	Etranger	Total
Prestations de services	1 248 502		1 248 502
TOTAL	1 248 502		1 248 502



TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation	5 285	
Total	5 285	



VARIATION DETAILLE DES STOCKS ET DES EN-COURS

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Approvisionnements				
Matières premières	4 350	3 250	1 100	
Total I	4 350	3 250	1 100	
Production				
Production en cours				

A.V.G.
Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 172b rue Henri Barbusse
95100 ARGENTEUIL
451 057 624 RCS PONTOISE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2025**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

[...]

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 272,82 euros de la manière suivante :

- Un résultat de272,82 euros
- Auquel s'ajoute une somme de266 046,96 euros
Prélevée au compte « Report à Nouveau »,
- Formant un montant distribuable de266 319,78 euros
- Affectation d'une somme de.....22 858,00 euros
à la distribution de dividende, soit par part, un montant d'environ 15,24 euros,
- Affectation du solde, soit243 461,78 euros
au compte « Autres Réserves », devenant créateur d'un pareil montant.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 22 858,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables

célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

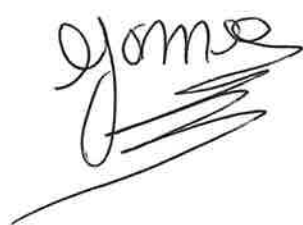
Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGOA	Rappel du montant par titre versé hors AGOA
31/12/2023	86 000,00	57,33	86 000,00	-	-	-
31/12/2022	22 857,00	15,24	22 857,00	-	-	-
31/12/2021	0,00	-	-	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour copie certifiée conforme

José Antonio DE ABREU GOMES
Cogérant



Agostinho José VELINCAS GOMES
Cogérant

